



Défense national National Defence
 Quartier général de la Défense nationale
 National Defence Headquarters
 Quartier général Ottawa (Ontario)
 Ottawa (Ontario) K1A 0K2
 K1A 0K2

**RETURN BIDS TO:
 RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving – PWGSC
 Réception des soumissions - TPSGC

SPECIAL INSTRUCTIONS
 Bid receiving unit will be closed to
 receive the Public during COVID 19.

Bidders must submit their bid
 electronically through either:

Epost Connect
Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL

DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal: We hereby offer to sell to the Department
 of National Defence, in accordance with the terms
 and conditions set out herein, referred to herein or
 attached hereto, the goods listed herein and on any
 attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition: Nous offrons par la présente de vendre au
 ministère de la défense Nationale, aux conditions
 énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux
 annexes ci-jointes, les biens énumérés sur toute feuille ci-annexée,
 au(x) prix indiqué(s).

Comments – Commentaires

Title/Titre Acquisition de détecteurs de cellulaire aéroportés pour la recherche et le sauvetage (CASSAR)	
Solicitation No – N° de l’invitation W8485-216254/DAP4/A	Date 14 janvier 2021
Solicitation Closes - L’invitation prend fin at - à 14h00 on - le 26 janvier 2021	Time Zone Fuseau horaire Heure normale de l'Est
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à :	
Department of National Defence National Defence Headquarters MGen George R Pearkes Bldg 101 Colonel By Drive Ottawa, ON K1A 0K2	Ministère de la Défense Nationale Quartier-General de la Défense Nationale Edifice Mgen George R Pearkes 101 Promenade du Colonel By Ottawa, ON K1A 0K2
Name : Jessica Lepinski Attn: Directorate Aerospace Procurement (DAP) 4-2-7 Jessica.lepinski@forces.gc.ca	
Destination of Goods and Services – Destination des biens et services : Plans SAR du SSO de la 19 ^e Escadre, 19 ^e Escadre Comox, C.P. 1000, succursale Main, Lazo (Colombie-Britannique) V0R 2K0.	
Instructions / Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item. Instructions: Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.	
Vendor/Firm Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur Telephone No. - no de téléphone: _____ Delivery required / Livraison exigée: dix semaines après l'attribution du contrat Delivery offered / Livraison proposée: _____	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur caractère d'imprimerie) Name/Nom _____ Title/Titre _____ Signature _____ Date _____	

Amendement (002)

L'amendement 002 à la demande de proposition W8485-216254/DAP4/A est présenté comme suit :

- A. Fournir une réponse à une question du soumissionnaire;
- B. Modifier la Demande de proposition, Annexe A: Énoncé des travaux, Annexe 1, Spécifications de conception obligatoires, section 4.2;
- C. Modifier la Demande de proposition, Annexe C, Plan d'évaluation, Tableau 1 Matrice de conformité des critères obligatoires, Spécifications de conception obligatoires, D2;
- D. Modifier la Demande de proposition, Annexe A: Énoncé des travaux, Annexe 1, Spécifications de conception obligatoires, section 6.5;
- E. Modifier la Demande de proposition, Annexe C, Plan d'évaluation, Tableau 1 Matrice de conformité des critères obligatoires, Exigences de certification obligatoires, C6 et;
- F. Modifier la DP, Annexe A: Énoncé des travaux, section 1.4, Utilisation prévue.

Partie A.

Question du soumissionnaire :

1. En ce qui concerne l'exigence obligatoire 4.2, serait-il également possible de fournir comme preuve que le système est déjà utilisé dans des pays non-membres de l'OTAN comme la Suède, l'Autriche ou la Suisse.
2. En ce qui concerne l'exigence obligatoire 6.5, serait-il également possible de fournir comme preuve que le système est approuvé par un régulateur national de radiofréquence dans des pays non-membres de l'OTAN comme la Suède, l'Autriche ou la Suisse.
3. Dans quel type spécifique de plate-forme aérienne (hélicoptères Cormorant ou voilure fixe C-295) les systèmes demandés sont-ils destinés à être utilisés.

Réponse de l'autorité technique :

1. Une preuve attestant que le système est utilisé pour la recherche et sauvetage dans un pays membre de l'Union européenne (UE) serait également acceptable.
2. Une preuve attestant que le système est approuvé pour utilisation par un régulateur national de radiofréquence d'un pays membre de l'Union européenne serait également acceptable.
3. Le système CASSAR est destiné à être utilisé sur les plates-formes de recherche et sauvetage suivantes de l'ARC: CC130H Hercules, CC295 Kingfisher, CH149 Cormorant.

Partie B. Supprimer dans son intégralité la Demande de proposition, Annexe A: Énoncé des travaux, Annexe 1, Spécifications de conception obligatoires, section 4.2 et remplacer par ce qui suit:

4.2 Le système doit avoir un système actuellement utilisé aux fins de recherche et de sauvetage sur un aéronef au sein d'une force aérienne alliée de l'OTAN, d'un pays membre de l'union européenne ou d'un partenaire du Groupe des cinq (Gp5).

Partie C. Supprimer dans son intégralité la Demande de proposition, Annexe C, Plan d'évaluation, Tableau 1 Matrice de conformité des critères obligatoires, Spécifications de conception obligatoires, D2 et remplacer par ce qui suit:

D2	Annexe 1 de l'EDT, paragraphe 4.2	Le système doit avoir un système actuellement utilisé aux fins de recherche et de sauvetage sur un aéronef au sein d'une force aérienne alliée de l'OTAN, d'un pays membre de l'union européenne ou d'un partenaire du Groupe des cinq (Gp5).	Oui ou Non	Doit au minimum fournir une preuve que le système est utilisé auprès d'une force aérienne alliée de l'OTAN, d'un pays membre de l'union européenne ou d'un partenaire du Groupe des cinq	
----	-----------------------------------	--	------------	---	--

Partie D. Supprimer dans son intégralité la DP, Annexe A: Énoncé des travaux, Annexe 1, Spécifications de conception obligatoires, section 6.5 et remplacer par ce qui suit:

6.5 L'utilisation du système doit être autorisée par au moins un des organismes de réglementation nationaux du spectre des radiofréquences d'un pays de l'OTAN, d'un pays membre de l'union européenne ou du Groupe des cinq (Gp5).

Partie E. Supprimer dans son intégralité la DP, l'Annexe C, Plan d'évaluation, Tableau 1 Matrice de conformité des critères obligatoires, Exigences de certification obligatoires, C6 et remplacer par ce qui suit:

C5	Annexe 1 de l'EDT, paragraphe 6.5	L'utilisation du système doit être autorisée par au moins un des organismes de réglementation nationaux du spectre des radiofréquences d'un pays de l'OTAN, d'un pays membre de l'union européenne ou du Groupe des cinq (Gp5). <i>La Federal Communications Commission des États-Unis et l'Ofcom du Royaume-Uni sont des exemples d'organismes de réglementation nationaux du spectre des radiofréquences acceptables.</i>	Oui Ou Non	<i>Doit fournir au minimum une preuve de l'acceptation par un organisme de réglementation national de radiofréquences.</i>	
----	-----------------------------------	---	------------------	--	--

Partie F. Supprimer dans son intégralité la Demande de proposition, Annexe A: Énoncé des travaux, section 1.4, Utilisation prévue et remplacer par ce qui suit:

1.4 Utilisation prévue

L'équipe SAR de l'ARC a besoin d'un système CASSAR disponible dans le commerce et pouvant être utilisé sur les aéronefs SAR. Plus précisément, le système CASSAR est destiné à être utilisé sur les plates-formes SAR suivantes de l'ARC: CC130H Hercules, CC295 Kingfisher, CH149 Cormorant.